**COMPTE RENDU D’EXECUTION D’OPERATION DE CAPTURE**

##### AUTORISEE EN VERTU DE L’ARTICLE L 436-9 DU CODE DE L’ENVIRONNEMENT

DATE DE L’OPERATION : mardi 03 juin 2025 de 09h00 à 13h30

DATE DE L’ARRETE PREFECTORAL DT-20-0484 : 09/11/2020

VALIDITE JUSQU’AU : 09/11/2025

**TYPE D’OPERATION :**

###### PECHE ELECTRIQUE : Inventaire Sauvetage Sondage

Matériels : Héron  EFKO  anode et épuisettes : 2 anodes et 4 épuisettes, deux passages successifs (biométrie sur les deux passages cumulées) voir fichier Excel joint.

Motif : Travaux restauration berges portés par SEM (entreprise LMTP).

PERSONNEL :

Responsable de l’exécution matérielle de l’opération : GRES, Pierre, responsable du service technique

Participants (nom, service) : MM . SCARAMUZZI EPALLE CHOMARAT, serv tech ; MM. GAILLARD ET MONTARD, garde pêche particulier de la Fédération ; Mme C. PERRIER, stagiaire FDPPMA42.

4 bénévoles de l’AAPPMA

LIEU D’INTERVENTION :

Commune : Le Chambon Feugerolles Lieu-dit : Puit du Marais confluence Ondenon et Cotatay

Nom du milieu aquatique : Ondenon et Ondaine Bassin versant : ONDAINE

Cours d’eau  Plan d’eau  BiefCanal Catégorie Piscicole : 1ere  2eme

Longueur/Largeur moyenne : 89 \* 4,6 m sur l’Ondaine soit 411 m² et sur l’Ondenon amont Cotatay : 142 ml \* 2,8 Surface : respectivement 411 m² Ondaine et 402 m² Ondenon

AAPPMA : Amicale des Pêcheurs du Chambon Feugerolles

CARTOGRAPHIE :



**RESULTATS DE CAPTURES / OBSERVATIONS :**

## Ondaine aval Cotatay :

 Soit 4525 ind et 112 kg/ha en truites fario (TRF) : très bon niveau en densité et bon niveau en biomasse : milieu salmonicole conforme

## Ondenon amont Cotatay :

 Soit 721 ind et 45,8 kg/ha : niveau de densité très faible en truites et faible en biomasse en lien avec l’impact des eaux d’exhaures et un enrichissement en matière organique de ce tronçon. Milieu salmonicole perturbé

Le Cotatay apporte une forte dilution qui permet le maintien d’une belle population de truites en aval.

DESTINATION DES POISSONS :

Lieu de remise à l’eau des captures : aval CTM la Forge

Espèces détruites : PFL

###### A St Just St Rambert le 20 juin 2025

###### Le RESPONSABLE DES PECHES

###### Pierre GRES

**DESTINATAIRES :** PREFECTURE (DDT, OFB)

###### AAPPMA

###### CT Rivière SEM

LMTP

Illustrations :

  Biométrie (FD42)

Vue depuis le pont (Laniel, VDI)